



# PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Arras, le 7 février 2024

**PAS-DE-CALAIS :**

**LA VIGILANCE ORANGE PLUIE-INONDATION EST LEVÉE**

**L'ENSEMBLE DES COURS D'EAU DEMEURENT EN VIGILANCE JAUNE CRUES**

La vigilance orange pluie-inondation a été levée par Météo-France à 16h. Le département du Pas-de-Calais demeure néanmoins placé en vigilance jaune pluie-inondation.

Les précipitations ont faibli cet après-midi, même si des cumuls notables ont tout de même été observés aujourd'hui: 17 à 19 mm au niveau des stations de Watten, Lillers et Attin, 25 à 28 mm au niveau des stations de Radinghem, Nielles-lès-Bléquin et Bainghen et 15 à 30 mm sur toute la partie est du département entre Béthune, Lens, Arras et le Cambrésis.

Les pluies pourraient reprendre en seconde partie de nuit.

Concernant les crues, les cours d'eau de la Liane, la Hem, l'Aa, la Lys-Amont, la Lawe-Clarence, la Lys-Plaine et la Canche demeurent placés en vigilance jaune.

### Rappel des mesures mises en œuvre :

Par mesure de prévention, le préfet du Pas-de-Calais a décidé dès hier :

- d'activer le Centre Opérationnel Départemental (COD), afin de suivre avec la plus grande attention l'évolution de la situation.
  - de renforcer le dispositif opérationnel sur le territoire par le déploiement préventif de sapeurs-pompiers, de policiers et de gendarmes.
  - de repositionner sur le terrain, en lien avec le préfet de zone, les pompes qui avaient été déployées dans la région Hauts-de-France au titre de la solidarité nationale en novembre 2023 et janvier 2024 pour qu'elles puissent être réactivées très rapidement en tant que de besoin :
    - 4 pompes d'une capacité de 360 m<sup>3</sup>/h chacune et 1 pompe de 850 m<sup>3</sup>/h ont été installées dès hier soir sur le secteur de la Calotterie (arrondissement de Montreuil/Mer).
    - 2 pompes de 5 400 m<sup>3</sup>/h sont acheminées ce soir sur le site de la Batellerie à Calais.
    - 2 pompes d'une capacité de 850 m<sup>3</sup>/h seront mises en place à l'écluse carrée située sur la commune d'Hames-Boucres (arrondissement de Calais) dans la matinée de demain.
- le préfet a également demandé à VNF et à l'Institution des Wateringues d'activer dès hier l'ensemble des moyens de pompage dont ils disposent pour anticiper la montée des eaux dans les canaux et cours d'eau dont ils ont la gestion.
- Enfin, 31 sapeurs-sauveteurs de la sécurité civile et de l'ESOL (Etablissement de Soutien Opérationnel et Logistique) Nord sont mobilisés préventivement en complément des sapeurs-pompiers du service départemental d'incendie et de secours du Pas-de-Calais.

### Fait marquant survenu ce jour :

### **Service Départemental de la Communication Interministérielle**

Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS Cedex 9

Tél : 03 21 21 20 05

Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



[www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)

- Aucune intervention des sapeurs-pompiers en lien avec les inondations n'a été réalisée.
- A noter l'évacuation du collège d'Auchy-lès-Hesdin en raison de l'inondation du chemin d'accès à l'établissement. Cette mesure a été prise afin d'éviter toute difficulté lors du départ des collégiens. Le collège pourra rouvrir demain, le chemin n'étant plus inondé.

**Tous les moyens nécessaires sont mis en oeuvre pour protéger la population. Le préfet engage chacun à être vigilant et à respecter les consignes de sécurité.**

Rappel des bons réflexes à adopter :

- Tenez-vous éloigné de tout cours d'eau ;
- ne descendez pas dans les sous-sols ;
- conformez-vous à la signalisation routière ;
- évitez les secteurs concernés ;
- tenez-vous informé de l'évolution de la situation (radio, site Internet,...) ;
- veillez à la protection des biens susceptibles d'être inondés ou emportés (mobilier, produits toxiques, appareils électriques, ...).